



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 8 décembre 2022 – 12h/13h30



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Vallernaud Elina, Ponson Nina, Huard Baptiste, Héquet Alyzée, Terfassi Madhi, Goeury Laura, Dimier Arthur, Boniface Dylan, Verdant Romy, Flocard Tifenn, Buard Cyrielle, Griffon Dimitri, Alves Pereira Léo,

Et;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune, Eric Charpentier, adjoint délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf (adjointe CMA), Elodie Bouzon (conseillère CMA), Denis Berne adjoint CMA; Amandine FLEUR, responsable service Enfance-Jeunesse.

Absent et Excusé : Maurice Henri, membre du CME.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Vote du compte-rendu du CME du 10 novembre 2022.

Le compte-rendu est lu ou relu et approuvé.

12 pour ; 1 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Intervention Communauté de Communes de la Vallée du Grésivaudan : Cinétoiles

Les organisatrices de l'évènement Cinétoiles ont répondu à notre invitation et sont venues présenter l'organisation d'une projection de film, et des ateliers qui pourraient être mis en place en parallèle. Cela a permis aux membres du CME de comprendre l'organisation d'une projection grand public.

Afin de connaître les films qui pourraient être disponibles, elles nous invitent à nous rapprocher de la médiatrice culturelle de l'Espace Aragon Madame FABRE. Cette dernière peut aider au choix du film grand public.

Faire appel à la société associée à l'évènement Cinétoiles coûterait 1200€ pour l'organisation et la diffusion d'un film.

Baptiste explique ses recherches concernant la diffusion de films grand public. Il faut payer les droits d'auteur pour diffuser le film d'une autre personne. De même concernant la diffusion d'un DVD grand public, nous devons payer des droits de diffusion.

Mahdi fait remarquer qu'un film devient public et diffusion publique, après 70 ans et / ou la mort de l'auteur.

M. Charpentier s'est renseigné auprès de la société vidéo vision pour limiter le coût des projections.

Il faut vérifier si le matériel en mairie (vidéoprojecteur, ordinateur avec lecteur de DVD et enceintes pour amplifier le son) est disponible et de qualité suffisante. Si oui, cela permettra de projeter des films à moindre coût dans la salle Cartier Million.

Un catalogue des films sera présenté au prochain CME.

3- Le défi sportif

Le défi sportif se déroulera le samedi 3 juin 2023.

Les membres du CME ont voté concernant la composition des équipes :

- Equipes composées seulement d'enfants : 1 vote
- Equipes composées d'enfants + parents : 12

Le défi sportif sera donc intergénérationnel.

Un travail concernant le règlement du défi sportif a débuté :

Constitution des équipes :

Equipes mixtes : 2 filles + 2 garçons + 1 parent

Ou 3 filles + 1 garçon + 1 parent / ou 3 garçons + 1 fille + 1 parent

Equipe CP – CE2

Equipe CM1-CM2

Les membres du CME constitueront les équipes. Ils devront aussi positionner les parents.

Thématique :

Comme le modèle des Jeux Olympiques, une équipe représenterait un pays.

Lieux :

- Le plateau sportif
- Le stade
- Le gymnase

Dynamique d'engagement :

Si on s'inscrit au défi sportif, on s'engage à venir.

Si on ne s'est pas présenté au défi, cela engendrera une pénalité pour l'équipe où il manquera un participant.

4- Le banc de l'amitié

Les membres du CME ont le souhait d'investir dans 2 bancs et de les positionner dans le pré.

Le coût d'un banc est d'environ 250€. Ils seraient peints et personnalisés par les enfants de l'école. Eventuellement un projet qui pourraient être réalisés sur le temps périscolaires midi – soir et ou mercredi – vacances.

Les enfants ont l'idée d'y écrire des mots, des valeurs qu'ils souhaitent défendre.

5- Visite de la mairie

Les échanges étant riches, la visite de la mairie est reportée lors du prochain conseil dès le début de la séance.

6- Travail à effectuer pour la prochaine séance

- Venir avec différentes idées de défis sportifs et les expliquer.
- Que voulons-nous peindre sur le banc de l'amitié et définir les règles d'utilisation.

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 19 janvier 2021 - 11h45